

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT

1

COMPAGNIE ~~DE~~ ~~RE~~ ~~CHASSE~~ ~~DE~~ ~~RE~~ ~~CHASSE~~

XXXX Résidence:

P.V. N° 712 / 1990

OBJET DE LA PROCÉDURE

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

90307301

- Observation d'un O.V.N.I

ENQUÊTE

☒	PRÉLIMINAIRE
☐	FLAGRANT DÉLIT
☐	COMMISSION ROGATOIRE
☐	AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-Verbal de synthèse
2	- P.V audition témoin: B , J
3	- P.V audition témoin: P , J
4	- Croquis établi par M. P , J
5	- Coupures de presse relatant les observations.

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
NOMBRE D'EXEMPLAIRES☐ SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANT(E)(S)

DESTINATAIRES

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Procureur de la République
- Général Commandant la Région Aérienne
- Ministre de la Défense - Direction Générale de la Gendarmerie Nationale - Bureau Défense-Opérations.

Vu et transmis par:

Date, signature, cachet

Le Général de Division F
Commandant la IV^e Région de GendarmerieLo. Chef d'Escadron B
Chef du Bureau Emploi Renseignement

1 ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt

90307301
1 1/2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour, douze novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à neuf heures, nous trouvant à
nous soussigné(s) G. , M. , Adjudant, O.P.J, commandant la brigade, de la Compagnie
, en résidence à .
Vu les articles 16 à 19 & 75 du code de procédure pénale.
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

- PREAMBULE -

Le 05 novembre 1990, à 19 heures 30, un habitant d
Monsieur B , J , 40 ans, employé du , alerte le plan-
ton de la brigade de . Il a remarqué dans le ciel au dessus de
sa maison de nombreux points lumineux se déplaçant, aucun son n'est au-
dible du sol. L'intéressé est très maître de lui et il parle d'objets vo-
lants.

- ENQUETE -

A 19 heures 04, M. B se trouvait hors de son domicile et il a
remarqué dans le ciel environ 25 points lumineux, en deux groupes, qui
se déplaçaient à basse altitude à une vitesse qu'il évalue à 800 Km/h.
Ces points semblaient venir de et se dirigeaient vers
, sens sud-ouest - nord est. Derrière ces points qui se
déplaçaient sur le plan horizontal, une fumée en panache, mais aucun bruit
de moteur ou autre. Cette observation a été effectuée durant 45 secondes.
L'intéressé a alerté la presse locale et la tour de contrôle de
qui lui aurait confirmé le passage de ces points lumineux observés
par plusieurs témoins; aucune explication ne peut être fournie pièce N°2.

Le 05 /NOV, un autre témoin M. P , J , agriculteur, demeurant
, est entendu.

La veille vers 19 heures il a remarqué dans le ciel une multitude de
points brillants venant d' et passant au dessus de sa tête?
Cela ressemblait à une croix latine. Les lumières étaient de différentes
couleurs: blanc - rouge - jaune etc. , des réacteurs semblaient se trou-
ver autour d'un projecteur émettant vers l'arrière une lumière blanche,
de la fumée blanche suivant cet ensemble. Le phénomène a été observé du-
rant 02 ou 03 minutes. Aucun bruit n'était perceptible au sol. L'intéres-
sé exécute un croquis de l'objet volant: pièces 3 et 4.

Durant les jours suivants la presse locale et nationale s'est emparée
de ces faits, observés dans plusieurs pays, et des hypothèses ont été é-
mises: O.V.N.I - météoite - avions - satellite etc. pour conclure qu'il
pouvait s'agir de la désintégration d'une fusée soviétique à haute alti-
tude sur une orbite

l'O.P.J.

- CLOTURE -

A ce jour aucun élément ou témoignage n'étant venu infirmer ou confirmer l'hypothèse émise par la presse: morceaux de fusée en phase de désintégration, nous clôturons notre enquête que nous transmettons en l'état, accompagnée des différentes coupures de presse traitant du sujet sur le plan local.

Nous faisons parvenir à Monsieur le Procureur de la République à _____, la procédure constituée en double exemplaire, tel que le détail en figure au bordereau d'envoi.

Fait et clos, à
le 12 novembre 1990, à 10 heures.
l'O.P.J.

90307301

D ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION903073014
N° PIÈCE 2
N° FEUILLET 1/11
JANVIER résidence

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

712 / 1990

TEMOIN

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour le cinq Novembre mille neuf cent quatre vingt dix à vingt heures trente

nous soussigné(s) , gendarme, Agent de Police Judiciaire, de la compa-
gnie de à la résidence de
vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

. PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

B J

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIAISON

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

employé du , demeurant , qui nous
déclare:

""""Je suis domicilié à proximité du terrain d'aviation

" et ma maison est orientée NORD EST - SUD OUEST.

""""Ce soir; à 19 heures 04, j'étais en train de sortir ma poubelle

" lorsque j'ai aperçu plusieurs points lumineux venant de la direction
" de et se dirigeant sur et la droite de" Ces points lumineux étaient en 2 groupes et se trouvaient à une hau-
" teur d'environ 1500m. Chaque groupe représentait environ 25 points

" lumineux d'intensité égale. De l'instant de l'apparition de ces point

" lumineux jusqu'au moment de leur disparition, il s'est écoulé environ

" 45 secondes. Il n'y avait aucun bruit. Vu la direction du vent à ce

" moment là (NORD-EST), et si ces points lumineux avaient été des avions

" j'aurais entendu du bruit.

""""Devant ce phénomène, que je ne m'explique pas, j'ai appelé mon

" épouse qui a constaté le phénomène lumineux et silencieux. A la suite

" de cela j'ai appelé la tour de contrôle de qui m'a confirmé

" le phénomène lumineux observé par d'autres personnes dont des pilotes

" d'avions.

""""J'estime la vitesse de déplacement de ces points lumineux à environ

" 800 km/h.

""""Derrière ces points lumineux il y avait une traînée de fumée et

" cela faisait comme un panache.

""""Ils étaient jaunâtres et légèrement scintillants, et ils paraissaient

" se déplacer dans un plan horizontal.

Le 05 Novembre 1990 à 21 heures 00

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue a signé
au carnet de déclarations

L A.P.J.

903073012

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, **six novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à quinze heures trente, en transport à**nous soussigné(s) **D**, **M**, **Adjudant, de la Compagnie de**, **en résidence à**, **O.P.J.**vu les articles **16 à 20 & 75**

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

P, **J**

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M

FILIAISON

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

M

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

Demeurant**, agriculteur, qui nous dé-****clare à 15H30:****""""Hier vers 19 heures je me trouvais dans la cour de ma ferme à****. Je travaillais sur une remorque de grains, j'étais en train de la bâcher et j'ai contemplé le ciel pour connaître le temps du lendemain. Mon attention a été attirée par une multitude de points brillants, je ne puis évaluer leur nombre, qui venaient de la direction d et passaient au dessus de ma tête. Cela ressemblait à une croix éclairée extérieurement, il n'y avait aucun bruit, je pense que le phénomène se déplaçait vers, mais pas à une vitesse excessive.****Lorsque l'ensemble est arrivé au dessus de moi, à une altitude que je ne peux évaluer, mais me semble t-il pas très haut, cela pouvait être d'une longueur de 200 mètres environ mais un peu moins large, une lumière ressemblant à un gros projecteur se trouvait au centre du dispositif et diffusait une lumière blanche vers l'arrière. Les autres lumières étaient de différentes couleurs: blanc - rouge - jaune et certainement d'autres.****Il me semble que des réacteurs se trouvaient autour du projecteur, car de la fumée blanche, en petits faisceaux était visible étant éclairée par le projecteur.****J'ai pu observer le phénomène pendant 02 ou 03 minutes, car le projecteur éclairait vers l'arrière, par contre je ne distinguais plus les petites lumières scintillantes. En ce qui concerne la forme je pense que ce sont les lumières qui me font dire que ça ressemblait à une croix, en aucun cas je n'ai remarqué de structure métallique. Ce sont toutes les précisions que je puis vous apporter sur cette affaire.****Le 06 novembre 1990, à 16 heures.****Lecture faite par moi des renseignements d'état civil, et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher."""".****La personne entendue:****l'O.P.J.****A signé au carnet de déclarations.**

Pièce n.° 1

Description faite par le témoin: objet volant d'une longueur de 200 m environ en forme de croix - lumineux - projecteur sous la forme - fumée aux extrémités

90307301

direction NORD-EST



NR 06/11/90

témoins n'en était sans doute pas un.

que l'on a obtenu l'explication la plus rationnelle au centre météorologique régional : « Il s'agit d'un météorite en cours de désintégration. En termes techniques, nous appelons cela un phénomène de ionisation. Au coucher du soleil, les éléments du météore captent les rayons du soleil. En se désagréant, ils laissent cette impression de fumée puis, en descendant, se perdent dans notre nuit commode. »

Et oui ! Le rêve a une fin. Papa n'a pas rêvé et peut reprendre le travail l'après-déjeuner. A moins que l'explication ne vous satisfasse pas. On peut toujours rêver aux petites hommes verts.

minutes, je ne sais pas... » Partout, les mêmes témoignages concordants, qui ne

et de la M.A.I.F., du côté de
aussi : « Je rentrais chez moi

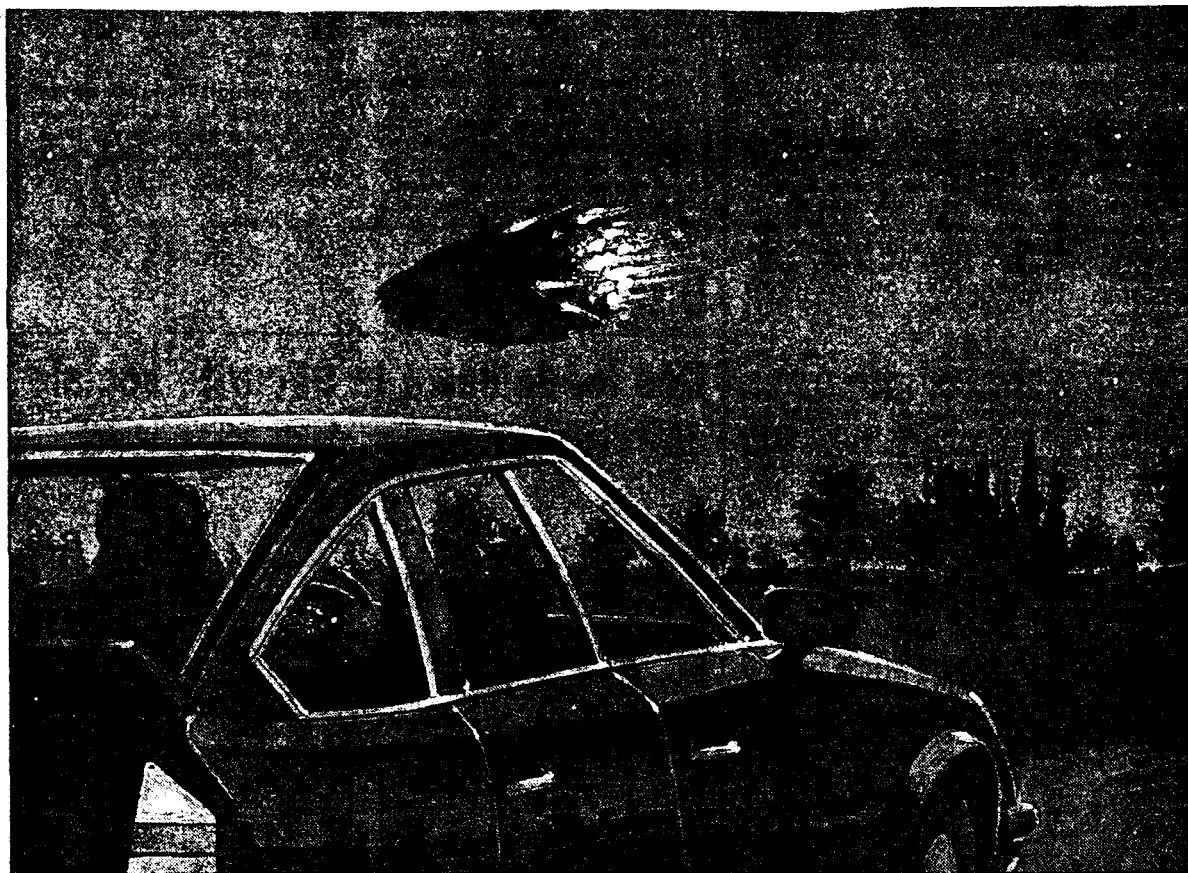
MÉTÉORITE, SATELLITE OU AVION

NIR 7/11/30

L'O.V.N.I. garde son mystère

Des milliers de paires d'yeux l'ont vu dans le ciel lundi soir à travers la France entière et même en Allemagne, mais l'étrange objet lumineux qui a échappé aux radars déclenche la curiosité du Centre national d'études spatiales.

Lire les articles



La reconstitution du témoignage d'une

auprès des gendarmes. (Dessin

CIEL | NIR 7/11

Ce n'était pas un O.V.N.I...

« Cela a duré entre quarante secondes et deux minutes. On aurait dit deux boules l'une au-dessus de l'autre, rouges et clignotantes. Derrière, il y avait comme un panache de fumée... »

Des témoignages comme celui-là, les rédactions de

en ont recueilli des dizaines vers de 19 h, hier soir, à partir du moment, où, levant le nez vers un ciel noir, les lecteurs de

ont contemplé, incrédules, ce que tous ont appelé, d'emblée, un O.V.N.I.

Le rêve aura été de courte durée : un spécialiste du centre météo de offrait rapidement une explication très cartésienne et, hélas pour les amateurs de E.T., un peu moins poétique.

Il s'agit, pour ce technicien du ciel, d'un phénomène classique d'ionisation d'une météorite après le coucher du soleil, au moment où elle se désagrège en entrant dans l'atmosphère.

En clair, la météorite agit comme une sorte de lustre composé de multiples plaques de verre qui capte les rayons du soleil — alors que celui-ci a disparu aux yeux des hommes — et les renvoie en passant à toute vitesse dans l'espace. Ces reflets peuvent être facilement pris pour des feux clignotants et la chute de l'objet céleste à toute vitesse explique le panache de fumée derrière la météorite.

Voilà ! Inutile d'attendre les petits hommes verts. Ce sera pour la prochaine fois.

Le mystère qui tombe du ciel

NR 7/11/90

UN O.V.N.I. De à
de à
a été
aperçu. Des milliers de témoignages ont afflué lundi après 19 h : dans les brigades de gendarmerie, les commissariats, les stations météorologiques, les journaux, les aéroports civils, les bases aériennes militaires...

Notre région n'a pas échappé à cette contagion de l'étrangeté. L'objet volant n'était toujours pas identifié hier que la silhouette, la vitesse, l'altitude et l'éclairage de l'O.V.N.I. alimentaient toujours les conversations et les imaginaires.

Lundi vers 19 h, dans le ciel de l'Europe, à
en même temps — ou

Le phénomène n'a été décelé par aucun radar, mais des milliers de témoins l'ont vu.

presque — qu'à des passants comme des professionnels de l'aéronautique étaient témoins d'un phénomène lumineux persistant (de quinze secondes à deux minutes selon les témoignages).

Un pilote de ligne qui effectuait le trajet

a affirmé à l'observatoire qu'il avait vu, à 9.000 m d'altitude, son avion doublé par une « comète » qui avait explosé en une quinzaine de morceaux. Dans le même temps, des avions de ligne italiens, suisses et allemands apercevaient, se

déplaçant d'ouest en est, « une mystérieuse lumière blanche, de forte intensité, suivie de cinq sillages ». A et à même type d'observation.

En mer, à 19 h 3, les marins de la frégate remarquaient « une lumière multiple clignotante, en forme triangulaire de grande dimension ».

Aucun radar — comme par exemple celui de

où l'armée de l'air couvre un vaste territoire aérien —, aucun système de détection par infra-

rouge n'a perçu ce phénomène.

Depuis la terre ferme, ce sont des milliers de personnes qui ont apporté leurs témoignages oculaires scrupuleusement consignés par gendarmes, policiers ou militaires. Toutes leurs observations feront l'objet de procès-verbaux ou comptes-rendus circonstanciés « transmis à l'échelon supérieur », comme il est de règle dans des administrations très hiérarchisées.

Ces témoignages ne resteront pas en tout cas lettre

morte. Le phénomène revêt une ampleur telle qu'aucune instance responsable ne saurait les ignorer.

La communauté scientifique s'interroge (lire l'article

ci-dessous). Politiques et militaires, en cette période sensible de notre histoire, scrutent le ciel non sans arrière-pensée ; l'espionnage n'a pas été enrayé. La NASA va vérifier si tous les satellites sont bien rentrés au bercail, les stations-météo surveillent leurs ballons.

Plus terre à terre, des centaines de témoins innocents se souviennent du spectacle « magique », « particulièrement beau », « étonnant », d'une lumière glissant en silence dans le ciel.

Les scientifiques perplexes

Le S.E.P.R.A. (Service d'expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique) du C.N.E.S., à Toulouse, n'avait encore jamais reçu, depuis sa création, une telle avalanche de témoignages. Par milliers, de tous les coins de France, sont arrivées des descriptions d'un ensemble de lumières mystérieuses qui ont traversé notre pays. En regroupant cette précieuse masse d'informations, les spécialistes du Centre national d'études spatiales ont tenté de déterminer l'origine du phénomène.

Satellite artificiel ?

Première hypothèse envisagée : la rentrée d'un satellite artificiel se désagrégeant dans l'atmosphère. L'observatoire de Genève — car le phénomène a également été vu en Suisse — a, pour sa part, adopté cette hypothèse comme la plus probable, ajoutant même qu'il s'agissait, vraisemblablement, d'un satellite soviétique de très grande taille.

Énorme météorite ?

Seconde hypothèse : l'explosion, à haute altitude, d'une énorme météorite, ce que l'observatoire allemand de Munich

présentait comme étant l'explication la plus plausible.

Pour leur part, les services français du S.E.P.R.A. avouaient, en fin d'après-midi, alors que les Suisses et les Allemands maintenaient leur position, que le phénomène mystérieux n'était pas aussi simple qu'on avait pu le penser à première vue. Du coup, au fur et à mesure que les observations des témoins étaient décortiquées, le mystère allait en s'épaississant.

Trois points, surtout, déroutent les enquêteurs du C.N.E.S. D'abord, le fait que la durée des observations atteint plusieurs minutes et souvent plus de deux minutes. Or, une rentrée atmosphérique, qu'il s'agisse d'un satellite ou d'une



Certains experts pensent qu'il peut s'agir d'une escadre d'avions secrets américains.

(Photo A.F.P.)

météorite, dure toujours moins d'une minute. Ensuite, les témoignages fort précis de pilotes professionnels, indiquent une trajectoire non pas descendante mais montante.

L'avion secret américain ?

Enfin, le portrait-robot du phénomène se ramène à des

triangles sombres avec un point lumineux au centre, ou positionné vers l'arrière, ce qui n'est pas sans rappeler les mystérieuses observations effectuées en Belgique voici un an. On avait évoqué des vols en formation de l'avion secret américain F 117-A (dont plusieurs exemplaires sont basés en Grande-Bretagne), venu tester, de nuit, sa capacité

d'invisibilité aux radars. La différence avec les mystérieuses lumières d'hier est que l'on avait affaire à des objets volants à basse altitude alors qu'au-dessus de la France, l'altitude était très importante.

Mais certains experts envisagent, néanmoins, qu'il puisse s'agir d'une escadre d'avions secrets américains en route pour le Golfe persique.

★ Le pilote de

N 20
7/11

Le pilote chevronné (il a connu les débuts de l'Aéropostale) qui se trouvait dans son jardin, à

d'abord cru qu'il s'agissait d'un exercice de l'école de chasse de : « Il y avait des feux rouges et verts (ou bleus) sur les côtés et blancs au milieu, comme sur les avions. C'était comme si neuf appareils se déplaçaient par groupes de trois. Le groupe venait du sud-ouest et se dirigeait vers le nord-est, comme une escadrille allant à (base aérienne près de). Ces objets étaient à environ 1.500 mètres d'altitude et se déplaçaient à 300 km/h. Mais comme il n'y avait aucun bruit de moteur, je me suis rendu compte qu'il ne s'agissait pas d'avions. Cela a duré près de deux minutes et j'ai eu le temps de faire le tour de ma maison pour suivre leur trajectoire ».

★ D'une terrasse

Lundi soir, à 19 h 02, C A se trouvait sur la terrasse de sa maison, à. Pendant une minute, tout d'abord seul puis en compagnie de son épouse et de son fils, il a pu observer le phénomène : « Il s'agissait d'une masse triangulaire qui se déplaçait très lentement, à la vitesse d'un planeur. On a cru que c'était un avion qui s'écrasait. Il avait une forme d'aile volante, une lumière rouge à l'avant et un fond très plat. Nous pensons vraiment qu'il s'agissait d'un avion ».

★ Photos réquisitionnées

M. D habite près de : il allait poser des pièges lorsqu'il a constaté à environ 150 mètres « une masse phénoménale ». Il a même cru « qu'elle allait se poser car elle n'allait pas si vite que cela. Il y avait une lumière clignotante et comme d'énormes projecteurs hyper puissants, un peu éparpillés ». Quant à la forme, c'était, précise-t-il, « comme un boomerang » qui a opéré un mouvement circulaire près de lui.

Il a même eu le réflexe de faire des photos que la gendarmerie est venue lui « réquisitionner » dès hier matin, pour sans doute les acheminer vers un centre spécialisé.

★ Des faisceaux lumineux

Mme de S , en roulant à la sortie de B , a d'abord vu « des petits faisceaux lumineux. J'ai ralenti en voyant ce curieux phénomène sur ma droite, puis devant, puis se déplaçant lentement vers la gauche » (dans une orientation sud-ouest/nord-est).

« C'était une sorte de gros nuage noir qui est passé près

de moi, tout près de l'horizon. De trois-quarts, j'ai bien vu une grosse forme oblongue comportant à l'arrière des parois striées percées de faisceaux de lumière ».

« Je n'ai pas eu peur. Je me suis dit : ça va s'écraser bientôt. Ça glissait, en rase-mottes, sans faire de bruit. J'ai trouvé ça très beau. »

Et d'apporter son témoignage, dès hier matin, à la gendarmerie de , sur une apparition qu'elle évalue à une minute.



Mme de S a aperçu « l'objet » à la sortie de (Photo « » F)

★ Ici et là

Dans la région des témoins ont aperçu « une vingtaine de boules lumineuses qui se déplaçaient à l'horizontale, laissant derrière elles une traînée de lumière de trente mètres. Ça faisait penser à un feu d'artifice ».

A , un témoin parle d'un engin illuminé volant à très basse altitude et sans bruit, dont la taille aurait été deux fois celle d'un boeing 747...

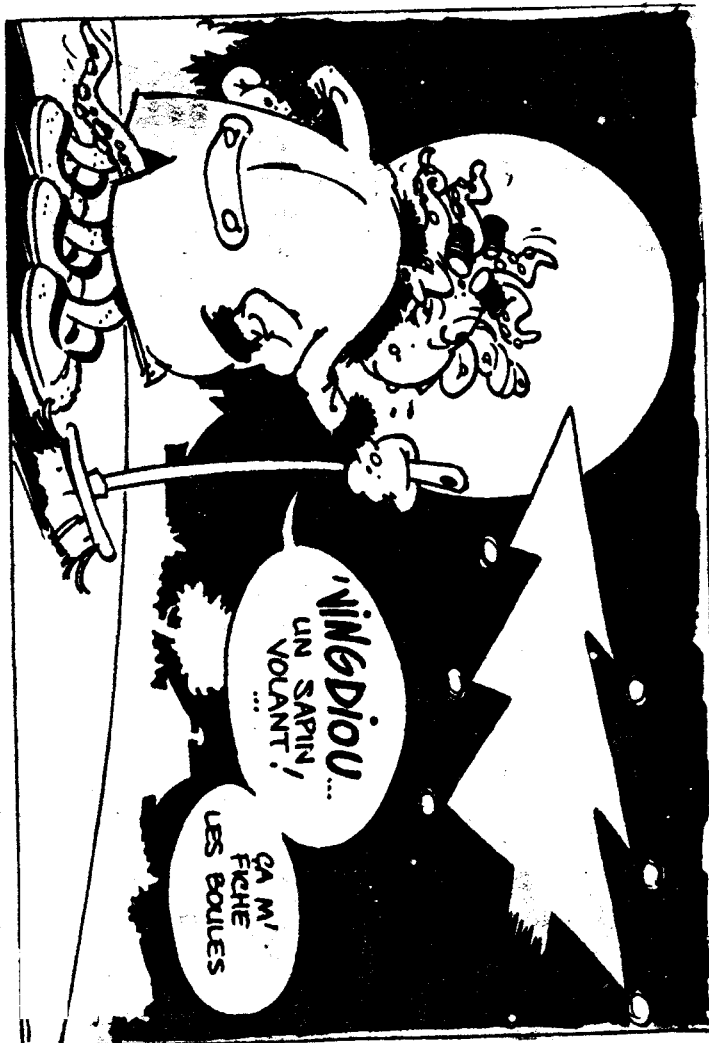
A , quelqu'un a vu « un ensemble énorme en forme de croix », disposant de nombreux points lumineux de couleur orange ou rouge, laissant derrière lui une sorte de fumée blanche. D'autres parlent d'une « structure qui semblait glisser dans le ciel » sans bruit, avec une luminosité exceptionnelle, pendant deux à trois minutes.

A , comme à , les gendarmes témoignent d'« sorte de feu d'artifice, mais tiré horizontalement », d'une « boule importante éclairée au milieu se déplaçant vers l'Est ».

A , un commerçant a aperçu « une immense masse qui ressemblait à un sapin de Noël illuminé » tandis qu'un habitant de évoquait « la forme d'une aile delta très sympathique ».

C'est aussi à que M. B , l'entraîneur des jeunes footballeurs du F.C. , arrêtait la partie au spectacle « d'une pléiade de points lumineux d'un horizon à l'autre. Le phénomène a bien duré 15 à 20 secondes... La leçon de foot s'est terminée par un cours d'astrologie ».

Quelques témoignages, parmi des dizaines, recueillis par la « » auprès d'habitants de notre région.



Un phénomène à réactions... contradictoires

7/11/20

PHÉNOMÈNES

LUMINEUX

N°2
8/11

Témoignages attendus

Afin de mieux cerner la nature des phénomènes lumineux insolites observés lundi dans le ciel nocturne de France et de plusieurs pays limitrophes, la Banque internationale de données ufologiques invite les témoins à lui adresser une « description précise et détaillée des faits ».

Cette banque de données, créée en 1986 par le Secrétariat aux recherches et études spatiales, existant lui-même depuis une vingtaine d'années, demande aux témoins de lui faire part de tout indice direct ou indirect lié à l'apparition de ces « points lumineux en déplacement » : la date, l'heure, la durée, le lieu précis et la nature détaillée de l'observation avec, si possible, un dessin coloré, ainsi que la description d'éventuelles réactions animales anormales, perturbation du réseau électrique local, arrêt de moteur sans raison connue, etc. L'anonymat des témoins qui le souhaiteront sera conservé.

Banque internationale de données ufologiques.

O.V.N.I. : encore un coup des Russes !

NR 10/11

DES centaines de témoins — et particulièrement dans notre région — ont pu observer non sans émerveillement lundi, aux alentours de 19 heures, un phénomène céleste lumineux étonnant (« N.R. » de mardi et mercredi).

Quatre jours à peine après cette intrigante apparition, le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) de Toulouse se déclare en mesure de donner une explication officielle, ferme, décisive et fondée du phénomène. Il s'agit, précise le communiqué transmis hier aux journaux, du troisième étage d'un lanceur soviétique ayant servi, le 3 octobre dernier, à la mise sur orbite géostationnaire (N.D.L.R. : à 32.000 kilomètres au-dessus de nos têtes) d'un satellite de télécommuni-

cation de type Gorizont 21, immatriculé

Avec de telles précisions, le doute est-il encore permis ? L'objet se trouvait sur une orbite d'attente. Il est redescendu lundi, à 18 heures (temps universel), soit à 19 heures à Paris. Dans sa phase finale de désintégration, il a traversé la France sur une orbite Pau-Strasbourg, soit sud-ouest - nord-est.

Atmosphère, atmosphère...

La retombée naturelle de cet objet dans l'atmosphère a été vérifiée par le C.N.E.S. à Toulouse, au service d'expertise pour les phénomènes de rentrées atmosphériques, grâce aux données envoyées par la N.A.S.A.

Tout concorde : l'heure de pas-

sage, la trajectoire et les observations visuelles de centaines de témoins.

Des conditions météorologiques exceptionnelles (une atmosphère transparente) ont favorisé l'observation pendant une période allant de dix secondes à plus de deux minutes. En revanche, aucun débris de l'objet n'a pu être retrouvé. Pour pouvoir localiser sérieusement une zone d'impact, il faut connaître précisément les caractéristiques de l'objet (forme, densité, vitesse), avoir toutes les données aérodynamiques et balistiques, explique un porte-parole du C.N.E.S.

A Toulouse, dès l'annonce de l'apparition, les experts ont procédé à une multitude de calculs angulaires. Les témoignages qui ont aussitôt afflué ont nourri la réflexion et permis de vérifier l'hypothèse.

« Nous avons été frappés par la qualité des observations. Nos interlocuteurs étaient souvent admiratifs et rarement fantaisistes. Leurs témoignages étaient précis et généralement très concordants », commente le responsable du C.N.E.S.

Des petites causes produisent souvent de grands effets. Ainsi, en juin dernier, les traces d'un O.V.N.I. en n'étaient en fait que l'impact de l'explosion, en sous-sol, d'une bombe de la dernière guerre.

Il reste cependant des questions sans réponse, « des obscurités sur lesquelles on ne peut pas apporter de conclusions formelles ».

Présentement, tant que le cadavre n'aura pas été retrouvé, on ne pourra s'empêcher de s'interroger sur la nature de l'objet lumineux volant du 5 novembre 1990.

L'OVNI DU 5 NOVEMBRE IDENTIFIÉ

C/0
10/11/90

Des morceaux d'une fusée russe

PARIS. — Les phénomènes lumineux observés dans la soirée du 5 novembre en France ont été identifiés comme étant la désintégration de morceaux d'une fusée soviétique lors de sa rentrée dans l'atmosphère, a affirmé le Service d'expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique (SEPR) du Centre national d'études spatiales (CNES).

Le SNES a indiqué en effet qu'à partir des données fournies par l'US Space Com Américain, les morceaux d'une fusée soviétique qui avait servi au lancement d'un satellite de télécommunications soviétique Gorizont-21, le 3 octobre, et qui avaient été affectés du numéro 21, sont entrés dans les couches denses de l'atmosphère à 18 heures TU (19 heures, heure de Paris), selon une trajectoire allant de Pau à

Strasbourg, passant également au-dessus de la Bavière, de la Suisse, du sud de l'Angleterre et du nord de l'Italie.

« Les conditions météorologiques particulièrement nettes ce soir-là ont favorisé l'observation de ce phénomène de rentrée », souligne le communiqué du CNES.

Le SEPR a vérifié depuis Toulouse cette rentrée grâce aux données fournies par la NASA américaine et qui concordent avec la trajectoire et l'heure de passage du phénomène au-dessus de la France.

Ces indications fournissent une explication au phénomène qui avait passionné des milliers de Français. Parmi les premières hypothèses avancées, des astronomes allemands avaient cité la chute d'une météorite.

CO 6/11/90

PHENOMENE

De mystérieux points lumineux dans le ciel de

Hier, en fin de journée, un habitant de nous a fait part d'une observation céleste. « Cela vient juste de se produire. Il était 19 h 01 et j'ai pu observer le phénomène durant une bonne minute. C'était au-dessus de ma tête et ça allait très très vite, direction Est sud-Est. Au début, j'ai cru que c'était un satellite, mais c'était vraiment très gros. Le phénomène se présentait sous la forme de 10 à 12 points lumineux bleus et rouges. Selon moi, le ou les objets, qui m'ont un moment fait penser à une escadrille d'avions, étaient très

hauts dans le ciel. Ces points ont disparu un instant pour réapparaître ensuite. Tous laissaient derrière eux des traînées blanchâtres pour n'en laisser que deux ou trois, puis finalement une seule ».

Notre interlocuteur qui a été témoin de ce phénomène avec son épouse nous avait, en octobre 89, signalé dans le ciel de une aurore boréale, ce qui s'était révélé exact. « Je ne suis pas du genre à croire aux OVNI » nous a-t-il indiqué. « D'ailleurs, si je tiens à conserver l'anonymat, c'est pour éviter qu'on me prenne pour un farfêlu ».

Etrange phénomène dans le ciel de

Alors qu'ils fermaient leurs volets, des habitants de et de ont été surpris hier, vers 19 heures, par une violente lumière qui brillait dans le ciel. Selon eux, ils ont

vu « une grosse boule rouge d'une luminosité intense ». D'après les gendarmes, il pourrait s'agir d'un ravitaillement en vol.

PHÉNOMÈNE LUMINEUX DANS LE CIEL DE FRANCE

Sans doute une météorite

PARIS. — Les phénomènes lumineux observés dans le ciel d'Europe de l'Ouest, lundi soir, ont été provoqués par l'explosion d'une météorite lors de son entrée dans l'atmosphère, selon l'observatoire de Munich en Allemagne.

Selon l'observatoire bavarois, le trajet exact et le lieu d'explosion de la météorite — qui se déplaçait d'ouest en est — pourront être déterminés dans quelques jours grâce aux quelque 25 caméras installées dans le sud de l'Allemagne et destinées à surveiller ce genre de phénomène.

Cependant, selon le Service d'expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique (SEPRA) du Centre national d'études spatiales (CNES), au stade actuel des premières investigations, « il n'est pas possible de se prononcer » sur l'origine exacte de cet événement. Des vérifications seront effectuées par l'intermédiaire de la NASA sur les rentrées éventuelles de satellites dans l'atmosphère ainsi que les retombées naturelles ou autres objets divers, comme les ballons lancés par le CNES ou météorologiques.

Étoiles filantes

Les météorites ont été, pendant des siècles, la seule source de matière extraterrestre dont disposaient les scientifiques, jusqu'aux échantillons lunaires ramenés en 1969 par Apollo. Ernst Chladni, en 1794, et Jean-Baptiste Biot, en 1803, ont démontré les premiers

l'origine extraterrestre de ces mystérieuses pierres tombées du ciel, qui apparaissaient soudain dans un pré ou un jardin, à la suite de phénomènes lumineux (les « étoiles filantes ») et d'explosions intenses.

Elles peuvent être de taille très variable et ne sont jamais totalement désintégrées à leur arrivée sur Terre. L'une des plus impressionnantes est la « Canyon diablo » qui provoqua, il y a 40.000 ans environ, la formation d'un cratère de 1,2 km de diamètre, en Arizona. Les spécialistes estiment que cette météorite géante mesurait environ

25 mètres, ce qui correspond à une masse de 65.000 tonnes.

On peut observer à certains moments de l'année, des pluies intenses de météores pendant lesquelles toutes les étoiles filantes semblent provenir de la même région du ciel.

Tous ces objets appartiennent au même « essaim » constitué par les débris émis par une comète lors de ses passages successifs près du soleil. C'est pourquoi on a longtemps pensé que toutes les météorites provenaient des comètes. Mais la plus grande partie d'entre elles ont pour origine les astéroïdes (petites planètes).

« L'OVNI » est passé sur la région

Le Centre national d'études spatiales (CNES), basé à Toulouse et chargé de regrouper tous les témoignages concernant les ovnis ne manquera pas de matière avec les observations faites dans la soirée de lundi. Le « phénomène » a en effet été remarqué un peu partout en France.

Dans le , un fonctionnaire de police des précise que « s'il s'agissait d'avions, bizarrement, ils avaient leurs phares principaux (blancs), à l'arrière ». Un éducateur de a compté « 10 feux semblables à des feux de position de voiture », tandis qu'un

autre témoin en a compté 11, à , « dont aucun ne clignotait ».

Le maire d' , petite commune du , a lui observé « à la base du phénomène, un faisceau lumineux qui laissait une trainée relativement longue dans le ciel. L'objet se déplaçait horizontalement et à basse altitude ». Un a vu, quant à lui, « un ensemble de points rouges pendant cinquante secondes. Ils avaient la forme d'une croix. C'était au-dessus de l'aérodrome de et il y avait un hélicoptère qui suivait ».

Une météorite passe, les yeux se lèvent

Une météorite a jeté lundi soir le trouble dans le paysage spatial deux-sévrien. De , de , des points lumineux sont apparus au-dessus du département. Hier, nombreux étaient encore les lecteurs à s'interroger sur les causes de ce phénomène. Voici le témoignage de J. P. , 36 ans, agriculteur à , qui a été parmi les premiers à apercevoir la météorite.

J. P. a 36 ans. Il est agriculteur à et a été l'une des premières personnes à apercevoir la « météorite » dans le ciel de lundi soir. Il raconte : « Il était environ 19 h. J'étais en train de bâcher ma remorque à grains quand machinalement, j'ai levé les yeux vers le ciel pour voir si le temps était couvert en prévision de mon travail du lendemain. C'est là que j'ai vu plein de lumières. Elles étaient de couleurs différentes. Elles formaient une sorte de triangle et plus elles avançaient plus la lumière devenait vive comme si elles grossissaient en même temps qu'elles avançaient ».

« La forme que j'ai vue était plus longue que large, comme une croix.

Il n'y avait aucun bruit. On aurait dit que les lumières glissaient dans l'air ».

« Au milieu de toutes les lumières qui ressemblaient à des ampoules, il y en avait une plus vive, comme un projecteur. Le phénomène semblait s'être produit au dessus de l'aérodrome de et se diriger vers la rivière ».

« La première fois que je voyais ça »

« Cela a bien duré deux à trois minutes. J'étais au milieu de la cour de mon exploitation, prêt à appeler toute la famille. Mais en même temps, je me disais que si je bougeais, je risquais de perdre une



M. J. P. , le doigt pointé vers le ciel.

miette du spectacle. Aussi, je suis resté dans la cour tout le temps qu'ont duré les illuminations »

« Une fois remis de mes émotions, j'ai appelé la gendarmerie de

J'ai passé toute ma jeunesse à . C'était la première fois que je voyais cela ».